

Anne Joulain élue présidente de la CP-CNU

Ce lundi 8 janvier 2024 a eu lieu l'installation de la Commission Permanente du Conseil national des Universités (CP-CNU) formée de l'ensemble des 228 membres des bureaux des 55 sections du CNU issus des élections de l'automne dernier. La CP-CNU s'organise autour d'un bureau composé d'un ou une présidente et de 12 vice-président·es (un ou une par groupe de sections). Voir les résultats pour rappel [ici](#).

“La CP-CNU veille à favoriser la coopération entre les champs disciplinaires. Elle veille également à ce que les critères et les procédures mis en œuvre par le CNU prennent en compte l'ensemble des activités des enseignants-chercheurs ainsi que la diversité des champs disciplinaires.” [\[https://conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/\]](https://conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/)

Les 181 membres présent·es ont largement approuvé la candidature d'Anne Joulain à la présidence par 158 voix pour, 20 blancs et 3 nuls. Seule candidate à la fonction, Anne Joulain est professeure à l'université de Poitiers et présidente de la section 28 du CNU. Elle a dirigé la liste présentée par le SNESUP-FSU dans le collège A de cette section.

Le SNESUP-FSU félicite Anne Joulain ainsi que les huit vice-président·es de la CP-CNU élu·es par l'assemblée générale dont il soutenait la candidature, à savoir : Samia Benallah (groupe 2), Marianne Charrier-Vozel (groupe 3), Ghislaine Gallenga (groupe 4), Bruno Vallette (groupe 5), Giulia Fadda (groupe 6), François Martin (groupe 8), Jérémy Lothier (groupe 10) et Laurence Rasseneur (groupe 12).

Le SNESUP-FSU rappelle son attachement à la CP-CNU, et plus largement au travail et au rôle fondamental du CNU, indissociable du statut national des enseignant·es-chercheur·es.

Lors de son intervention la nouvelle présidente s'est inscrite dans la poursuite du travail et du fonctionnement collégial du bureau précédent. Elle a notamment rappelé l'importance qu'accordent les collègues à une garantie nationale de la qualité scientifique des candidat·es à un poste d'enseignant·e-chercheur·e, à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'égalité de traitement au niveau national quels que soient la discipline et l'établissement d'origine.

En lien avec l'actualité, Anne Joulain a dénoncé l'attaque du Président de la République contre les statuts des enseignant·es-chercheur·es ainsi que la mise en cause de l'accueil des étudiant·es étranger·es par la loi sur l'immigration. ■

Paris, le 9 janvier 2024

SUIVEZ-NOUS !



[SNESUPFSU](https://www.facebook.com/SNESUPFSU)



[@SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)

SNESUP-FSU – 78 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris
Tél. : 01 44 79 96 10 – sg@snesup.fr – www.snesup.fr